

COMMUNE DE CREST-VOLAND (Savoie)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 10 décembre 2025**

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-cinq, le dix décembre à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Crest-Voland, en séance publique, sous la présidence de monsieur RAMBAUD Christophe, maire.

En exercice : 11

Présents : 06

Absents : 05

Votants : 06

Date de la convocation : 02/12/2025

Présents : RAMBAUD Christophe, MOLLIER Christelle, GARDET Benjamin, SOCQUET-JUGLARD Magdalène, AINOZ Jean-Louis, BOURGEOIS-ROMAIN Florent.

Absents : MALINVERNO Jean-Baptiste, BELLENGER Thierry, HURLIN Frédéric, MORONI Bruno, SOCQUET-JUGLARD Pierre.

Secrétaire : SOCQUET-JUGLARD Magdalène

Délibération 2025-12D21 – Création d'une garderie et d'une salle associative – Subvention FME de la CAF de la Savoie

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que, soucieuse de garantir des services de proximité et de favoriser une vie locale riche, la commune de Crest-Voland s'est engagée dans le projet ambitieux de rénovation d'un local communal afin de créer une garderie et une salle associative.

Le montant de l'opération est estimé à 776 770 € HT et les travaux devraient débuter en janvier 2026.

Il rappelle la délibération n°2025-10D03-1 du 13 octobre 2025 l'autorisant à solliciter des subventions auprès de tout organisme compétent.

Une demande de subvention, le fond de modernisation des Eaje (FME) permettant la rénovation des Eaje (Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant), a été effectuée auprès de la CAF de la Savoie. Le montant de la subvention est de maximum 4800€ / place et 80% des dépenses subventionnables.

La CAF de la Savoie a répondu favorablement et a décidé d'attribuer à la collectivité une subvention d'un montant de 57 600 €. Monsieur le Maire soumet donc au conseil municipal le projet de convention entre la commune de Crest-Voland et la CAF de la Savoie.

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

- Approuve la convention d'objectifs et de financement entre la commune de Crest-Voland et la CAF de la Savoie ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention et tout document se rapportant à ce dossier ;

Ainsi fait en séance les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Le Maire
Christophe RAMBAUD

